

# Presses universitaires de Lyon

---

**Patrimonialisations croisées** | Olivier Givre, Madina  
Regnault

---

Introduction

**Du patrimoine  
comme objet à la  
patrimonialisation  
comme processus**



# Olivier Givre et Madina Regnault

p. 5-32

## Texte intégral

- 1 « Pour une anthropologie des patrimonialisations » : le présent ouvrage aurait pu porter ce titre-manifeste. Les contributions<sup>1</sup> qui suivent attestent en effet de la vitalité et de la maturité de l'intérêt que nombre de jeunes chercheurs et chercheuses portent actuellement à ces manifestations majeures des dynamiques culturelles contemporaines que constituent les processus patrimoniaux. Par la variété des terrains abordés et des ancrages disciplinaires (à l'anthropologie s'ajoutent des approches géographiques, d'urbanisme, d'histoire de l'art), elles soulignent également le caractère transversal des processus en question. Du Mali à l'Équateur, en passant par l'Inde et le Burkina Faso, la Bulgarie et l'Afrique du Sud, le Cambodge et le Niger, sont ainsi mises en regard neuf études de cas « faisant avec » le patrimoine sur des terrains de recherche et dans des contextes fort diversifiés : des pratiques rituelles, artistiques, artisanales ou agricoles associées à des groupes sociaux désormais en partie qualifiés selon leurs patrimoines. Des sites, lieux et territoires présentant des qualités patrimoniales ancrées dans un passé plus ou moins ancien et supposées propices à leur mise en valeur et leur développement. Des acteurs communautaires, culturels, institutionnels et politiques trouvant dans le patrimoine un ressort de légitimation et d'action qui donne par ailleurs sens à des engagements personnels ou collectifs.
- 2 Dans la mesure où – comme nous nous en expliquons dans ces lignes introductives – il s'agit moins de partir du patrimoine comme un état donné, que de « patrimonialisations » se faisant et relevant de processus dynamiques, pluriels et contextuels, on ne s'étonnera pas non plus de la variété, dans les cas offerts à la lecture, des



angles d'approche et des focales d'analyse. Ici, c'est de la fréquentation durable des acteurs et « sujets patrimoniaux » (Kirshenblatt-Gimblett, 2004, p. 59), mais aussi de ceux qui pour différentes raisons n'y prennent part qu'à distance voire pas du tout, que procède avant tout l'analyse ; là, il s'agit de démêler les ressorts politiques et institutionnels des mécanismes de la « fabrique du patrimoine » (Heinich, 2009) ; ailleurs encore, c'est l'observation des interactions entre un site et ses usagers multiples, de situations et de scènes patrimoniales concrètes impliquant des transactions touristiques, rituelles ou festives, ou encore des déclinaisons médiatiques d'une démarche patrimoniale, qui donne chair et densité aux analyses.

- 3 Cette pluralité d'approches et de contextes est distribuée au fil de trois entrées non exclusives, qui concernent les parcours et les expériences concrètes d'acteurs **en situation patrimoniale** (Bertrand Royer, Julie Carpentier, Audrey Boucksom) ; les multiples politiques et jeux d'échelles dont sont tissés les processus patrimoniaux contemporains (Anaïs Pourrouquet, Anaïs Leblon, Olivier Givre) ; enfin **le champ particulier de la ville postcoloniale**, révélateur de certains des enjeux de gouvernance associés au dispositif patrimonial (Anna Dewaele, Pauline Guinard, Sébastien Preuil). S'y ajoute une postface en forme de réflexion sur les inégalités en présence dans les enjeux patrimoniaux (Françoise Verges). L'ensemble traduit le parti pris de cet ouvrage : **offrir un aperçu vivant et contrasté d'un champ de recherche à la fois relativement identifié et hétérogène, à partir de l'empirisme d'études de cas donnant à voir la construction des patrimonialisations en terrain et en objet d'analyse**. Il présente également de multiples points de croisement et de transversalité, tels que les rapports, constatés partout, entre **patrimoine et développement** ; l'enchevêtrement dans les processus patrimoniaux de situations locales et de dynamiques globales ; **le jeu de négociations** incessantes,



dans les processus en question, entre prescription de normes et affirmation de valeurs. **Il s'inscrit enfin dans une réflexion plus générale sur le passage du patrimoine comme objet à la patrimonialisation comme processus** (voir Bortolotto, 2007), qui selon nous constitue désormais un préalable épistémologique aux recherches en sciences sociales portant sur le champ patrimonial au sens large.

4 Plusieurs remarques **liminaires** s'imposent néanmoins quant à l'usage du terme de patrimonialisation, dont l'adoption et la fortune actuelle dans la littérature francophone nous semblent traduire certains des débats et points de vue critiques qu'alimente, depuis déjà longtemps, la notion de patrimoine du point de vue des sciences sociales. En effet, l'essor inédit des recherches sur les processus patrimoniaux contemporains (ainsi que leur large distribution dans les mondes scientifique, institutionnel, culturel, du développement, etc.) ne dispense pas d'interroger la relation souvent ambiguë des chercheurs en sciences sociales à la notion de patrimoine, et d'effectuer ainsi un détour réflexif sur les rapports entre patrimoine et patrimonialisation, souvent présentés comme une pierre de touche de la construction du patrimoine en objet de recherche<sup>2</sup>. En particulier, la « transsubstantiation » (Hertz & Chiappaz-Wirthner, 2012, p. 2) qu'entend opérer le néologisme de patrimonialisation, par l'usage d'une forme transitive mettant l'accent sur un processus, ne serait-elle pas le signe de certains soupçons pesant sur le patrimoine en tant qu'objet d'analyse, et qui parcourent la littérature spécialisée sans toujours faire l'objet d'une explicitation ?

5 Nous nous proposons ainsi, à l'orée d'un ouvrage précisément consacré aux « patrimonialisations », de revenir sur certains enjeux d'une notion, le patrimoine, qui mérite tout autant d'être prise au sérieux que soumise à un examen critique, en raison de sa diffusion croissante (et déjà ancienne) dans le vocabulaire, les pratiques de recherche



mais aussi les champs d'application ou les programmes d'enseignement de certaines disciplines des sciences sociales (en particulier l'ethnologie et l'anthropologie). L'accent mis préférentiellement sur le champ français et francophone pourrait sembler restrictif au regard d'enjeux patrimoniaux désormais globaux (comme le montrent les études qui suivent), de la multiplicité des « vocabulaires locaux du patrimoine » (Bondaz *et al.*, 2014) selon les contextes et les locuteurs, ou de la profusion d'études, notamment anglophones, sur la notion d'« *heritage*<sup>3</sup> ». Il nous permet plutôt, avant d'aller « voir ailleurs », d'ancrer cette réflexion préalable dans un contexte particulier d'apparition de la problématique patrimoniale en sciences sociales, parfois décrit comme une « exception française » (Tornatore, 2004, p. 149). Cela n'empêche pas de reconnaître que, par-delà ses singularités éventuelles, le cas français ne saurait être isolé des mouvements plus globaux dans lesquels il s'inscrit<sup>4</sup>, appelant un décentrement auquel cet ouvrage entend aussi participer.

## **Fictions et frictions patrimoniales : de quelques soupçons pesant sur la notion de patrimoine**

- 6 Le premier soupçon pesant sur la notion de patrimoine est probablement celui de sa « non-scientificité », au regard de la précision conceptuelle approximative, pointée de longue date, d'un terme pouvant concerner tout autant des monuments architecturaux que des espèces animales, des objets muséaux que des pratiques rituelles, des sites archéologiques que des productions artisanales, des statues que des paysages, etc., et incluant sans cesse de nouveaux éléments dans son périmètre<sup>5</sup>. En inscrivant désormais le patrimoine au rang des « idées universelles » dont le danger est de « proposer un consensus implicite autour de leur signification » (Jeudy, 1990, p. 1), cette extension indéfinie



pose une question pour le moins piquante : le mot même de patrimoine veut-il encore dire quelque chose ? À ce caractère hétéroclite ou « indifférencié », qui « tend à rendre la notion de plus en plus floue et ouverte, et son appréhension de plus en plus relativiste » (Bondaz *et al.*, 2014, p. 24) s'ajoute l'idée d'une nécessaire déconstruction d'un terme par trop culturellement situé<sup>6</sup>, sémantiquement orienté<sup>7</sup>, mais aussi politiquement connoté<sup>8</sup>, quand il ne serait pas devenu le symptôme d'une forme de fétichisme du passé, de l'identité ou de l'authentique, autrement dit d'une crainte obsessionnelle du changement.

- 7 Illustrée par les expressions de « fièvre » ou de « folie » patrimoniale, cette méfiance terminologique se double ainsi d'un second soupçon : celui de la surcharge axiologique, sinon idéologique, d'un terme aisément manipulable, non seulement en raison de son imprécision, mais du fait de la « conception nominaliste » (Jeudy, 1990, p. 1) des rapports sociaux, au temps, à l'espace, à soi et aux autres, etc., qu'il véhiculerait. Tout se passe comme si le patrimoine constituait l'une des manifestations du « malaise dans la culture » (Clifford, 1988, 1996) qui, des musées à l'ethnographie en passant par l'art, affecterait des sociétés contemporaines simultanément éprises d'authenticité, hantées par la question de l'identité, et intrinsèquement conscientes des formes d'autorité, de légitimité et d'assignation dont procèdent ces notions. C'est alors l'idée de patrimoine elle-même qui fait l'objet de critiques fondées sur l'interrogation des raisons d'une mise en patrimoine toujours plus précoce, toujours plus rapide et toujours plus inclusive des choses du monde, qu'il s'agisse des « cultures » mais aussi de la nature. Le réflexe patrimonial s'inscrirait ainsi plus généralement dans le « présentisme » (Hartog, 2003) qui affecte des sociétés contemporaines engluées dans une conception préservationniste de l'histoire et de la mémoire, où la distance au passé et la crainte du futur se neutralisent



dans la recherche d'un présent perpétuel.

- 8 Cette tendance à neutraliser ou aseptiser l'histoire culminerait dans certaines formes de muséalisation, anesthésiant les maux sociaux par une reconnaissance culturelle à bon compte, à l'instar des usages du patrimoine industriel comme « art d'accommoder les restes » (Debary, 2002) des crises économiques qui marquent le paysage social français depuis les années 1970. Elle procéderait plus largement d'un troisième soupçon, portant quant à lui sur une sorte de tonalité « anticritique » dont le patrimoine serait imprégné, du fait même des fonctions politiques et sociales (mais aussi économiques) qu'on lui assigne et des attentes qu'il suscite, comme le montre son invocation récurrente par les politiques publiques en termes de « demande sociale » ou au service du fameux « lien social » (Béghain, 1998). S'agit-il alors d'une dépolitisation insidieuse ou d'une politisation implicite du culturel par son institutionnalisation ? Parler patrimoine, pour ses détracteurs, ferait en tout cas courir *de facto* le risque de « prendre la carte pour le territoire », empêchant une critique plus fondamentale des enjeux de savoir / pouvoir dont, en termes foucaaldiens, cette notion serait à la fois le témoin et le vecteur.
- 9 Le quatrième soupçon en découle logiquement : celui du caractère institutionnel, instrumental, mais aussi de la normativité intrinsèque d'un terme avant tout repérable au sein des multiples sphères administratives qui en font profession. En témoignerait, dans le contexte français, l'influence des pouvoirs publics dans l'inflation patrimoniale observable depuis le début des années 1970, incarnée par l'élévation du « patrimoine » au rang d'instrument majeur des politiques culturelles, ainsi que par un usage extensif du terme pour désigner tout ce qui pourrait entrer dans ce champ d'intervention volontariste abondamment préempté par l'État, les institutions culturelles mais aussi les





collectivités territoriales<sup>9</sup>. Ce pouvoir normatif de la notion de patrimoine, coextensif à son pouvoir phagocytaire (le « tout-patrimonial »), interroge en particulier la place du chercheur dans une configuration qui, en étant schématique, ne lui laisserait d'autre choix que de se situer dedans ou dehors, sous peine de se voir à son tour absorbé par la « machine patrimoniale » : c'est ainsi que l'ethnologue œuvrant dans le champ patrimonial « n'étudie plus la structure symbolique des sociétés, il fait du maintien de l'ordre symbolique » (Jeudy, 2008, p. 48). Une interrogation qui n'a cependant pas échappé aux premiers concernés, les agents de la Mission du patrimoine ethnologique (MPE), dont « le tournant réflexif [...] a procédé conjointement de la prise de conscience du caractère socialement construit des objets du patrimoine et de l'implication du service et de ses agents dans ce processus » (Tornatore, 2004, p. 151).

- 10 Il apparaît dès lors nécessaire d'aller au-delà du présupposé que le patrimoine procéderait d'une conception essentialiste ou naturalisante parce qu'il constituerait en tant que tel une opération de soustraction au changement – et à l'échange – des divers éléments qui entrent dans son orbite. Sont davantage en cause (ou à l'étude) les pratiques et les modalités de désignation, de catégorisation et d'instauration du patrimoine, sous la forme d'éléments circonscrits soumis à inventaire (qu'ils soient matériels ou immatériels) et semblant entrer par ces opérations dans une classe à part, administrative, politique et gestionnaire. Plus qu'un essentialisme de principe, c'est la tendance à l'essentialisation des procédures et des chaînes patrimoniales qui fait l'objet d'une interrogation : incarnée par des termes d'usage aussi courant que « sélection », « inventaire » ou « inscription », elle est redoublée par l'emploi de registres sémantiques rarement dépourvus d'ambiguïté, s'agissant d'établir des critères techniques de la valeur patrimoniale de tel ou tel élément (Heinich, 2009<sup>10</sup>).





Cette sorte de pouvoir fixatif du patrimoine n'épargne pas des acceptions plus souples, telles que le patrimoine culturel immatériel (PCI) qui, bien que mettant l'accent sur la « récréation permanente » de leurs patrimoines par les groupes sociaux, communautés ou individus qui s'y reconnaissent<sup>11</sup>, n'en objective pas moins les expressions culturelles les plus diverses et singulières au crible des mêmes outils (listes et inventaires) et des mêmes procédés (sélection et exclusion) qui accompagnent toute légitimation patrimoniale (Hafstein, 2009).

## « Patrimonialisation », ou comment « parler patrimoine » en sciences sociales

11 Au vu de ce qui précède, la généralisation progressive du terme de « patrimonialisation<sup>12</sup> » dans l'outillage conceptuel et le vocabulaire de nombreux spécialistes, mais aussi dans certains usages courants, est digne d'attention : délaissant le substantif pour une forme transitive, elle suggère un accent mis sur l'acte qui consiste à « faire du patrimoine », étant sous-entendu que ce sont les « usages sociaux du patrimoine » (Babadzan, 2001) qui sont le véritable cœur de cible de l'analyse anthropologique. En privilégiant l'intérêt porté aux discours, pratiques, savoirs et savoir-faire qui entourent les représentations et les usages du patrimoine, la notion de patrimonialisation a indéniablement permis de mettre l'accent, non pas sur ce qu'est (ou serait) le patrimoine mais sur ce qui fait patrimoine, pour des groupes d'acteurs et dans des contextes donnés, ainsi que sur la pluralité, la négociation, la tension des « manières de faire » patrimoine. Basique en apparence, cette reformulation de la question (de « qu'est-ce que le patrimoine ? » à « qu'est-ce qui fait patrimoine ? ») contribue déjà à retourner certaines des réserves pointées plus haut à l'égard des questions patrimoniales en parti pris heuristique fécond.

12 Elle suggère notamment d'introduire dans le champ des

études sur la fabrique des patrimoines les notions elles-mêmes plurielles d'expériences, d'échelles et de situations patrimoniales, et ainsi de « passer de l'essentialisme des valeurs à la contextualisation des opérations de valorisation » (Heinich, 2009, p. 265). Suffit-il d'opérer une telle « transsubstantiation » (Hertz & Chiappaz-Wirthner, 2012) pour parer aux critiques (essentialisme, volontarisme, normativité, etc.) déjà évoquées ? Probablement non. En revanche, cette manipulation sémantique constitue un préalable utile à l'élaboration du patrimoine en objet de recherche. Elle privilégie en effet son caractère performatif, ainsi que les dimensions pragmatiques des multiples « faire patrimoine » contemporains (Davallon, 2014), et ce faisant interroge frontalement le pouvoir de légitimation attribué au patrimoine, soit sa capacité supposée à instituer le ou les groupes sociaux au sein desquels s'opèrent sa reconnaissance et sa transmission, et à naturaliser le rapport qu'entretiendraient les groupes sociaux en question aux valeurs véhiculées par « leurs » patrimoines.

- 13 Il est pour le moins difficile (et peut-être voué à l'échec) de retracer avec précision les conditions d'apparition du terme de patrimonialisation. Sous réserve d'inventaire, et pour se limiter au champ français, un tour d'horizon des principales publications accompagnant l'émergence du patrimoine comme objet d'étude – mais aussi comme problématique – en sciences sociales ne permet pas d'attester de son usage opératoire avant le début des années 1990, et sa mobilisation ponctuelle par différents auteurs provenant de champs variés (dont l'historien de l'art Jean-Michel Leniaud, 1992). Selon les tentatives de définition, l'accent est mis sur les « mécanismes d'institutionnalisation » et de « légitimation » (Amougou, 2004, p. 25)<sup>13</sup> ou plus généralement sur « le processus par lequel un collectif reconnaît le statut de patrimoine à des objets matériels ou immatériels, de sorte que ce collectif se trouve devenir l'héritier de ceux qui les ont



produits et qu'à ce titre il a l'obligation de les garder afin de les transmettre » (Davallon, 2014, p. 1). Il est surtout intéressant de constater que les registres d'usage du terme évoluent sensiblement dès lors qu'il passe de la simple dimension constative (et souvent déplorative) de la montée du « tout patrimoine », à une portée programmatique : « le concept de "patrimonialisation" apparaît comme l'opérateur » d'une « transformation de la manière dont on peut non seulement penser le patrimoine, mais surtout étudier les modalités mêmes de sa production » (Davallon, 2014, p. 17). Il s'agit ainsi dorénavant de donner corps à un certain type d'approche constructiviste de l'acte patrimonial, que renforce l'adjonction fréquente (et parfois redondante) de termes tels que « processus » ou « dynamiques », et qui a donné lieu à une dissémination rapide de la notion de patrimonialisation dans les années 2000.

- 14 Ce néologisme a pris acte, en somme, pour mieux les problématiser, de la transformation et de la prolifération des usages de la notion de patrimoine, entre action publique et sens commun, « anciens » et « nouveaux » patrimoines, catégories administratives propres aux institutions patrimoniales et pratiques sociales désormais extrêmement diversifiées de ce qui semble presque devenu un équivalent de la notion anthropologique de « culture ». De ce point de vue, son appropriation et son succès sont indissociables du développement et de la structuration d'un champ de recherche en sciences sociales sur la notion de patrimoine, qui voit notamment le « basculement de l'histoire de l'art traditionnelle comme science de référence vers l'ethnologie » (Davallon, 2014, p. 4), mais aussi la géographie, parmi les disciplines qui ont montré un intérêt précoce pour cette thématique. Cela se manifeste par l'apparition de toute une terminologie signalant le déplacement de focale de l'objet patrimonial vers les processus patrimoniaux et mettant l'accent, au gré des orientations de recherche, sur les sujets




(acteurs, groupes sociaux, experts, habitants, etc.), les logiques (dispositifs, pratiques, « fabriques », etc.), mais aussi les cadres (institutions, territoires, développement, etc.) et les effets ou les expériences (légitimation, transmission, émotion, etc.) de la patrimonialisation. De l'emploi sporadique à l'usage généralisé, tout se passe comme si le néologisme de « patrimonialisation », par un ensemble de déplacements sémantiques, visait ainsi à spécifier la nature de l'opération scientifique en question autant qu'à canaliser ou problématiser certains des soupçons ou embarras, pointés plus haut, à l'égard du « patrimoine ».

- 15 Le lecteur informé constatera que les réflexions qui précèdent concernent des aspects pour certains déjà largement analysés des enjeux des recherches sur les processus de patrimonialisation, et qu'elles ne sont d'ailleurs pas toutes spécifiques à l'objet « patrimoine ». Leur objectif est surtout d'opérer une mise au point au sujet de questions méthodologiques et épistémologiques qui, tout en semblant parfois aller de soi, n'en méritent pas moins une formulation attentive, dans la mesure où elles conditionnent un certain nombre des interrogations récurrentes que posent les processus patrimoniaux aux chercheurs en sciences sociales. Au-delà de son statut d'objet de recherche et de champ d'action, le patrimoine est-il un concept, comme le proposent certaines interprétations (Jadé, 2006) ? Comment, dans l'analyse de ces processus, articuler sans les opposer systématiquement l'examen des dimensions normatives déjà évoquées et l'attention aux expériences concrètes et souvent singulières que procure – mais qui fabriquent aussi – la « valeur » patrimoniale ? Prendre le patrimoine pour objet met-il de fait le chercheur face à l'alternative entre approches critique et compréhensive ? Qu'en est-il de la diversité et de la comparabilité des contextes et des situations, parfois extrêmement hétérogènes, dans lesquels des processus dits



patrimoniaux se donnent à voir aujourd'hui à l'échelle du monde entier, impliquant des acteurs, des groupes sociaux et des institutions tout aussi variés ?

## **Au plus près des « sujets patrimoniaux » : tourisme et (ré)inventions culturelles**

- 16 Un premier angle d'approche concerne la patrimonialisation vue « par le bas », depuis les expériences concrètes et situées qu'en font des acteurs investis (ou auto investis) de valeurs patrimoniales diverses, dont ils font simultanément un mode de vie et un ressort de négociation sociale, voire politique. Plusieurs points communs traversent ces faire et savoir-faire patrimoniaux. Ils consistent d'abord à élaborer une « histoire à soi » (Bensa & Fabre, 2001) explicitant et objectivant la place de chacun à l'égard de la « tradition » et partant de ceux qui s'y reconnaissent. Ce jeu de positionnement est souvent d'autant moins harmonieux et consensuel que la ressource patrimoniale relève d'enjeux sociaux, politiques et économiques partagés, voire disputés. Par ailleurs, la revendication de la « tradition » sous l'espèce patrimoniale, tout en n'évitant pas des effets d'essentialisation, s'inscrit fréquemment dans une visée de transformation (développement, modernisation, légitimation...), qui indique la conscience qu'ont ses protagonistes de participer d'une réinvention culturelle volontariste. Enfin, à l'instar de la figure des « passeurs de mémoires » simultanément porteurs et auteurs de valeurs culturelles également configurées par des autorités diverses (dont les ethnologues, voir Ciarcia, 2011), les « sujets patrimoniaux » (Kirshenblatt-Gimblett, 2004 ; Givre, 2013) sont amenés à occuper des positions plurielles, transversales et médianes, répondant bien à l'hybridité des situations de performance patrimoniale dont ils sont les pièces maîtresses.
-  Ces positions ne peuvent être appréhendées indépendamment des relations que les sujets patrimoniaux

entretiennent avec leurs pairs, au sein de communautés aux contours plus ou moins nets, ainsi qu'avec d'autres acteurs institutionnels, culturels, scientifiques, économiques ou touristiques qui sont autant de maillons de la chaîne patrimoniale.

- 17 La contribution de Bertrand Royer, à propos du patrimoine vivant que constitue le balafon en pays lobi (Burkina-Faso), aborde explicitement cette ambivalence de la « tradition », perpétuellement négociée, actualisée et singulièrement réaménagée par les échanges culturels et économiques qu'implique notamment sa mise en tourisme. Il en résulte une incertitude concernant les qualités patrimoniales du balafon, difficilement réductibles à un élément générique et homogène, alors qu'à la diversité des instruments, techniques et savoir-faire, s'ajoute la pluralité des contextes d'une pratique musicale éminemment sociale. En accordant une place centrale aux acteurs – ici les musiciens – Royer dépeint un monde du balafon où l'argument patrimonial est indissociable d'enjeux sociaux portant sur la « bonne manière » de pratiquer le balafon, l'écart entre pratique convenable et pratique concrète, mais aussi l'accès à la ressource (symbolique, touristique, économique) que constitue la maîtrise de la « tradition ». L'attribution et / ou la revendication – parfois flottantes – de sa valeur patrimoniale constituent un révélateur de la tradi-modernité du balafon, et d'enjeux probablement amenés à se généraliser parmi ses pratiquants : hériter de la tradition suffit-il à exister sur une scène musicale patrimonialisée, « touristique » et volontiers esthétisée ? Qui détient ladite tradition, dans un contexte où la pratique musicale semble se diversifier, voire échapper à ses cadres sociaux conventionnels ? Souvent présentée comme facteur de cohésion, la mise en patrimoine peut-elle alors au contraire favoriser les dissensions et les désaccords au sein de mondes du balafon pluriels voire concurrentiels ?





- 18 Cette ambivalence se retrouve dans de nombreux secteurs où se mêlent création et « tradition ». Depuis la fin des années 1980, la notion de patrimoine prend en considération une part essentielle de la production culturelle africaine contemporaine qu'est l'artisanat, secteur souvent informel qui emploie un grand nombre de personnes sur le continent et se voit de ce fait également appréhendé comme un outil de « lutte contre la pauvreté ». En s'intéressant au cas du Niger, la contribution d'Audrey Boucksom montre comment les acteurs occidentaux de l'aide au développement interviennent dans la mise en patrimoine de l'artisanat africain en participant à la sauvegarde des savoir-faire et à l'amélioration de la qualité des produits artisanaux – du point de vue occidental – afin de les rendre plus compétitifs sur le marché international. En intervenant de la sorte, ces acteurs imposent leur vision de ce que doit être un « bon » produit artisanal et participent ainsi à la mise en tourisme de ces créations qui deviennent alors plus accessibles – esthétiquement et économiquement – aux consommateurs occidentaux qu'aux populations locales. Au fil d'une approche empirique, cet article explore les mécanismes de mise en tourisme du patrimoine artisanal nigérien dans le cadre de sa valorisation par les politiques culturelles nationales, et met en avant le lien entre la mise en place de ces politiques et l'aide internationale au développement.
- 19 Basée sur une approche ethnographique au sein de la communauté shuar de Chico-Méndez (Équateur), la contribution de Julie Carpentier met tout autant l'accent sur les dimensions vécues d'une auto-patrimonialisation concomitante de l'essor, depuis la fin des années 1990, du tourisme communautaire en Amazonie équatorienne. Ce fait récent amène l'auteure à s'interroger sur les enjeux de cette nouvelle activité, en termes de (ré)invention des pratiques et des traditions culturelles, ainsi que sur les discours de ses protagonistes les plus immédiats. Elle attache une





importance particulière au rôle de passeur culturel adopté par certains d'entre eux, les amenant à se positionner en tant qu'agents actifs des transformations et reconfigurations d'une identité culturelle jusque-là négligée, reléguée, voire déniée. Le patrimoine n'étant pas seulement témoin mais vecteur de changement, elle interroge également les impacts de ces processus sur les relations entretenues entre les membres de la communauté, ainsi qu'entre la communauté et « l'extérieur ».

- 20 Partagé dans l'ensemble des contributions, le soin particulier apporté à l'ancrage empirique de ces études de cas suppose ainsi de restituer des jeux d'acteurs, au sein desquels la patrimonialisation s'apparente autant à une politique de « l'intimité culturelle » (Herzfeld, 2005, 2007) qu'à des dispositifs institutionnels surplombants auxquels on réduit souvent rapidement le « faire patrimonial ». En découle une interrogation sur les mécanismes de l'institutionnalisation proprement dite, que l'on gagnerait à appréhender selon des grilles de lecture moins dichotomiques que celles qui opposent « patrimonialisants » et « patrimonialisés », injonction patrimoniale et réactions *a posteriori* (passivité, rejet, ruse, résistance, etc., voir Bondaz, Isnart & Leblon, 2013), ou encore normes imposées « par le haut » et « inventions du quotidien » (de Certeau, 1980) affluant « par le bas ». De même, accorder à ces patrimoines vivants – et vécus – un simple statut informel ou parallèle, préalable éventuel à une institutionnalisation, reviendrait à négliger la pluralité des sphères et des modes de reconnaissance qui constellent les processus analysés. Ni les balafonistes burkinabé, ni les artisans nigériens, ni les Shuar équatoriens ne semblent attendre leur « qualification culturelle » d'une unique autorité souveraine : ils travaillent en revanche, au travers de leurs usages propres de la notion de patrimoine, à articuler et accommoder « des versions du monde conflictuelles mais acceptables » (Shusterman, 1997, 2001),



selon une approche pragmatique de la notion de pluralisme.

## Jeux d'échelles, enjeux politiques et performativité patrimoniale

- 21 Reconnaître et restituer l'agentivité<sup>14</sup> des sujets patrimoniaux ne doit cependant pas conduire à euphémiser les rapports de forces à l'œuvre dans les processus décrits, en particulier dans des contextes sociaux marqués par des situations héritées d'histoires coloniales ou totalitaires. D'une part, la prégnance historique des prescripteurs culturels hégémoniques qu'ont longtemps été les pouvoirs centraux étatiques et impériaux fait nécessairement affleurer des enjeux de démocratisation, voire de décolonisation patrimoniale : dans ces contextes, la gouvernance est au cœur des réappropriations patrimoniales. D'autre part, il est indéniablement fait usage de discours « patrimonielement corrects » pour requalifier, aplanir, voire aseptiser des histoires plurielles, sinon conflictuelles, au profit d'un récit tendant généralement à privilégier l'homogène sur l'hétérogène, le consensus sur le dissensus. Seule une approche fine et pluriscalaire permet de décrire dans toute leur densité des « arènes patrimoniales » (Givre, 2013) formées d'une multiplicité d'institutions et d'acteurs formulant, négociant et confrontant des positions et des enjeux parfois difficilement conciliables. L'approche ethno-historique et ethnographique commande alors tout autant d'appréhender les jeux d'échelles caractéristiques de processus patrimoniaux multisitués et interconnectés, dans le temps comme dans l'espace.
- 22 L'article d'Anaïs Pourrouquet revient sur le processus de patrimonialisation de la musique dirigé par le régime socialiste de Modibo Keita, premier président du Mali indépendant (1960-1968), en tirant le fil de continuités et de ruptures qui conduisent jusqu'à certaines dynamiques aujourd'hui observables au sein du réseau « *world music* ».



Alors que les orchestres de danse interprétant les standards du jazz, de la valse ou de la rumba étaient en vogue à Bamako au moment de l'indépendance, le régime de Modibo Keita va promouvoir la musique malienne dite traditionnelle à l'aide d'une politique culturelle nationaliste, patrimonialisante et primitiviste. Finement décrit et analysé, ce contexte historique et idéologique de la mise en place de formes musicales jugées plus conformes aux besoins de l'édification de la nation interroge le caractère performatif de l'énoncé patrimonial, en termes de production de modèles culturels. Instrumentalisant au passage des thématiques en vogue telles que la « diversité culturelle » et le « dialogue entre les cultures », certains producteurs et musiciens maliens du réseau *world music* vont aujourd'hui recycler ces stéréotypes nationaux édifiés pendant les années 1960 et fabriquer de nouveau du patrimoine et de la culturalité.

- 23 Bien que se situant dans le même contexte national, la contribution d'Anaïs Leblon explore quant à elle un autre pan du kaléidoscope patrimonial en prenant pour entrée deux cas de pratiques sociales à caractère rituel en milieu agropastoral, érigées en emblèmes culturels et en patrimoine immatériel. En décrivant les usages politiques de manifestations pastorales des Peuls du Mali, le *yaaral* et le *degal*, ce chapitre met en évidence les enjeux de la mise en patrimoine d'activités simultanément emblématisées comme pratiques communautaires ancrées dans le temps long, et marginalisées au regard d'enjeux économiques et territoriaux « modernes ». Alors que ces événements constituent de longue date une scène de rencontre entre acteurs locaux et pouvoirs nationaux, leur classement au titre du PCI de l'Unesco en 2003 est le prétexte à un déploiement de force politique et institutionnel, également qualifié de « performatif » par l'auteure, sur fond de conversion affichée de l'État malien à ces doctrines globalisées que sont la diversité culturelle et le



développement durable. Le *yaaral / degal* devient un symbole de « bonnes pratiques » environnementales et sociales au sein d'un espace par ailleurs disputé, comme le montre sa mise en regard de pratiques halieutiques et agricoles également « culturalisées ».


- 24 La contribution d'Olivier Givre interroge également les formes et les enjeux de la mise en patrimoine d'une pratique rituelle, le *nestinarstvo*, présente dans la région de Strandzha au sud-est de la Bulgarie, ainsi que dans différentes localités du nord de la Grèce. Ce rituel à caractère religieux impliquant des épisodes de danse sur les braises s'inscrit certainement dans un fonds euroméditerranéen de pratiques extatiques, allant du tarentulisme (de Martino, 1961, 1966) aux trances dansées de certaines confréries religieuses musulmanes. Son histoire tourmentée contraste singulièrement avec la revitalisation dont il fait l'objet depuis une vingtaine d'années, jusqu'à se voir inscrit depuis octobre 2009 sur la liste représentative du PCI de l'Unesco. Ainsi passé de stigmaté à valeur culturelle, le *nestinarstvo* voit de nombreux acteurs locaux, mais aussi nationaux et maintenant internationaux, s'impliquer dans sa pratique et sa (re)qualification, au travers de multiples projets de développement. Cette patrimonialisation prend un relief particulier dans un territoire frontalier (avec la Turquie), longtemps doté d'une image de conservatoire naturel et culturel, voire d'isolat qu'il convenait de protéger des atteintes extérieures. L'article traite de ce double mouvement de patrimonialisation du territoire et de territorialisation du patrimoine ; il analyse la mobilisation du patrimoine dans les jeux de pouvoir locaux, ainsi que dans la requalification des relations intercommunautaires et transnationales ; il pointe, au travers des enjeux patrimoniaux, les dynamiques régionales, nationales et internationales d'un territoire des confins balkaniques de l'Europe ; il interroge enfin les usages de la notion de « communauté » dans les politiques



patrimoniales actuelles, en particulier sous l'espèce du patrimoine immatériel.

- 25 À la lumière de ces contributions, le « faire patrimonial » s'avère ainsi à la fois suffisamment plastique pour recevoir des significations multiples, contextuelles et révisables selon les époques et les circonstances, et rigide pour condenser des particularités culturelles, économiques, sociales, voire écologiques, parfois essentialisées. Sous ses habits bigarrés et recomposés, le patrimoine semble par ailleurs s'accommoder aussi bien des « modernités multiples » (Eisenstadt, 2002) que des « primitivismes contemporains » (Amselle, 2010). Plus encore, il présente fréquemment la faculté d'inverser le stigmaté en valeur, à l'instar des pratiques décrites par Olivier Givre et Anaïs Leblon, passant du rejet, du dénigrement, voire de l'interdiction, à l'« emblématisation » et l'identification, jusqu'à leur éventuelle reconnaissance internationale. La qualité patrimoniale relève d'une gestation longue, progressive et souvent erratique, au sein d'espaces sociaux, politiques et institutionnels eux-mêmes changeants. Ce temps long des mises en patrimoine impose dès lors une perspective diachronique – plutôt qu'à proprement parler historique – capable d'en restituer les phases et les transformations, en vue de rendre intelligible leur construction au présent. C'est bien à partir de ce qui s'observe ici et maintenant qu'il s'agit de comprendre la manière dont le passé est produit, et dont le futur est projeté (en particulier au regard du « développement » potentiellement attendu des opérations de qualification de la « ressource » patrimoniale).

## **Gestions et questions patrimoniales de l'espace postcolonial**

- 26  S'ils prennent parfois l'allure d'un patchwork conforme aux bricolages et métissages culturels contemporains, les processus patrimoniaux n'en sont donc pas moins porteurs

d'héritages historiques, symboliques et politiques souvent conflictuels. Dans des contextes postcoloniaux ou post-totalitaires, la question de la gestion de ces héritages peut apparaître sous une forme exacerbée, les sociétés et les espaces étant souvent traversés de récits antagonistes et constellés de traces visibles ou invisibles des souffrances du passé. Le statut et le déploiement des politiques mémorielles et patrimoniales dans ces contextes mettent en évidence l'ambivalence des choix et des stratégies dont procèdent les récits et les discours portés sur ces passés, comme le montrent les exemples de gouvernance de l'espace patrimonial (ou patrimonialisé) dans des sociétés postcoloniales qui composent cette troisième partie. Leur analyse interdit toute approche unilinéaire, la patrimonialisation pouvant là encore constituer tout à la fois un levier de revendication (voire d'émancipation) en attribuant de la valeur à des expressions culturelles auparavant dominées ou réprimées, et une opération éminemment normative de sélection, de légitimation et d'institutionnalisation, mais aussi de captation de la ressource politique et souvent économique que représente cette valeur.

- 27 À l'interface entre les enjeux identitaires, de développement et de gouvernance, la contribution de Sébastien Preuil interroge les mécanismes de gestion patrimoniale sur le site d'Angkor (Cambodge). L'auteur montre comment, dans une région marquée par la pauvreté, cette patrimonialisation s'est souvent réalisée au détriment des populations vivant dans un périmètre protégé autour des temples. Les villageois sont alors soumis à des règles de protection qui entravent leurs libertés et leurs capacités à exploiter les ressources symboliques et matérielles de leur propre territoire. Au regard de toutes ces restrictions, l'auteur se demande si l'on ne risque pas de voir émerger une vision antipatrimoniale, pouvant se traduire par un détachement du symbole





« Angkor » de la part des populations, qui en viendraient à considérer la patrimonialisation du site comme une source de paupérisation. En s'interrogeant sur les solutions à envisager pour que les villageois puissent tirer profit à leur tour des bénéfices engendrés par la fréquentation annuelle de plus d'un million de touristes sur le parc d'Angkor, le texte pose également des questions épistémologiques et de positionnement du chercheur : l'approche critique des inégalités économiques et sociales d'accès à la ressource patrimoniale doit-elle conduire à s'investir soi-même dans la recherche d'une « bonne » (ou meilleure) patrimonialisation ? Comment éviter alors de tomber dans le travers, dénoncé par ailleurs, d'un volontarisme qui n'est pas toujours exempt d'occidentalocentrisme ou de culturalisme ?

28 L'article d'Anna Dewaele poursuit la réflexion sur l'ambivalence de la patrimonialisation dans les sociétés postcoloniales, en examinant l'exemple de Chandigarh, ville nouvelle située au nord-ouest de l'Inde et espace emblématique de l'architecture moderne en la personne de son concepteur, Le Corbusier. Unique patrimoine national indien datant de moins de cent ans, la ville a fait l'objet de plusieurs propositions d'inscription au titre du patrimoine mondial de l'Unesco, jusque-là sans succès. Ce qui peut apparaître comme une patrimonialisation manquée ou incomplète sert alors de toile de fond à l'examen des multiples perceptions patrimoniales de la ville, qui sont autant le fait d'institutions que de représentations collectives. Chandigarh est en effet perçue par ses habitants, ses visiteurs et ses commentateurs comme un véritable patrimoine et une représentation de la modernité associée à un contexte historico-politique particulier : celui de l'Inde indépendante. Pensée et créée au lendemain de la partition de 1947, la ville est le résultat d'un ensemble de concepts architecturaux et urbanistiques, politiques et économiques, mais également sociaux, qui suscite très tôt l'admiration des





architectes et historiens de l'art. Cet ensemble donne néanmoins lieu à une multiplicité de représentations et de discours, traduisant les transformations sociales à l'œuvre dans la société indienne postcoloniale. De quoi en somme Chandigarh est-elle le symbole ? D'un geste emblématique de l'architecture du xx<sup>e</sup> siècle, donc de son concepteur ? De la fondation volontariste d'un État-nation postcolonial, donc de ses promoteurs ? Comment faire accéder une ville nouvelle au rang de patrimoine ? Quel est l'enjeu de l'accession de Chandigarh au statut « universel » de patrimoine mondial, objectif fréquemment affiché par les pouvoirs publics ?


- 29 En s'interrogeant pour finir sur les politiques d'art public actuellement à l'œuvre dans la ville de Johannesburg, l'article de Pauline Guinard déplace encore le propos, en illustrant, à partir de l'exemple sud-africain, le rôle croissant d'une rhétorique patrimoniale bon teint dans la gestion des mutations urbaines, et notamment la production d'une image métropolitaine devant désormais correspondre à des normes et des valeurs globales. L'art public semble englober des œuvres et monuments aussi divers que la statue du premier magistrat de la ville, évocation directe de la colonisation afrikaner, une sculpture animale post-apartheid censée évoquer un passé primordial (et – comprend-on – davantage commun aux habitants pour cette raison), ou encore les parcours d'interprétation qui donnent à voir la ville ancienne aussi bien que le renouvellement urbain. Le caractère inclusif de la dimension patrimoniale est patent dans l'expression, parfois usitée, de « patrimoine du futur », pour qualifier et justifier le rôle de l'art public dans le développement urbain johannesbourgeois. Mais la valorisation esthétique et culturelle semble avoir pour contrepartie le gommage, sinon l'oblitération des violences et exclusions d'un passé pourtant récent : la vision d'une ville postraciale principalement tournée vers la croissance



économique ne peut-elle supporter qu'un patrimoine sans aspérités, davantage promu par les décideurs urbains qu'approprié par des habitants, dont il s'avère par ailleurs difficile d'avoir une image précise ?

- 30 À la lecture de ces trois contributions prenant pour objet un site archéologique et des espaces urbains, on s'interroge à partir d'autres perspectives théoriques et méthodologiques sur les enjeux de légitimité et de reconnaissance spécifiques aux processus patrimoniaux en contexte postcolonial, qui relie des passés encore récents et empreints de conflictualité, aux rapports de forces sociaux, politiques, économiques les plus présents. Ces exemples rappellent sans détour l'origine occidentale (et le caractère occidentalocentré) de la notion de patrimoine, souvent associée aux constructions statonationales, et pointent les questions que pose son impact croissant dans des pays qui, ayant connu la colonisation et s'engageant à leur tour dans des politiques de patrimonialisation, ont affaire à toute la complexité de la gestion d'héritages eux-mêmes configurés en partie par la période coloniale. Ils interrogent alors la mise en place de politiques patrimoniales locales ou nationales qui, ayant à charge ces héritages, ne sont pas sans produire ou reproduire des effets de domination et d'assignation qu'il faut comprendre à la lumière de ceux qui ont pu peser au sein des sociétés considérées. Autrement dit, sans mettre sur le même plan périodes coloniale et postcoloniale, l'examen des divers rapports de pouvoir (politiques, scientifiques, économiques, etc.) dont procède le patrimoine suggère qu'« il peut y avoir à la fois perpétuation *et* dépassement de l'héritage colonial » (Smouts, 2007, p. 63).

### **Quelle « globalisation patrimoniale » ?**

- 31  Cet accent mis sur les contextes postcoloniaux révèle deux aspects transversaux selon nous aux « patrimonialisations

croisées » en question : d'une part leur inscription dans une « globalisation patrimoniale » (Labadi & Long, 2010 ; Meskell, 2015) qui permet d'ailleurs en partie la comparabilité des processus décrits ; d'autre part les liens désormais étroits entre deux notions qui peuvent sembler antagonistes par ailleurs, celles de patrimoine et de développement. Ces deux aspects, reliés au demeurant, interrogent certains fondements des opérations patrimoniales contemporaines : à bien considérer les mécanismes à l'œuvre sur les différents terrains étudiés, serait-on passé de l'universel au global, autrement dit de conceptions relevant de valeurs absolues (humanité, monde, etc.) à des formes de « hiérarchie globale de la valeur » (Herzfeld, 2004) à la fois normatives et différentialistes, promouvant et orchestrant la commensurabilité des patrimoines ? Par la reprise de procédures, de modes d'action mais aussi de formes hégémoniques de savoir / pouvoir autour de la légitimité à dire et faire les patrimoines, assiste-t-on à la généralisation d'une gouvernance et d'une gouvernementalité patrimoniales, dont la principale justification serait de favoriser l'insertion des formes culturelles dans une économie du patrimoine au sens large (politique, morale, marchande) ? Quels que soient les contextes, l'ensemble des contributions de ce volume met en effet en évidence l'imposition, au travers d'arguments patrimoniaux, d'un certain nombre de termes récurrents tels que « ressource », « marché », « gestion » ou « management », qui viennent s'ajouter à ceux de « communauté », « identité » ou « authenticité » déjà évoqués.

- 32 La manière dont les problématiques patrimoniales prennent place dans des contextes politiques et sociaux hérités des systèmes coloniaux a un effet révélateur et catalyseur de ces questions. Quelles que soient les positions adoptées à l'égard des *cultural studies* ou *subaltern studies* (voir par exemple



Assayag, 2007), l'importance du fait postcolonial dans les productions culturelles contemporaines n'est plus à démontrer (Bhabha, 2007 ; Appadurai, 2001 ; Lazarus, 2004, 2006). À la lecture des différentes contributions, parlera-t-on d'une décolonisation inaccomplie du patrimoine, forme de « prédation » culturelle (Appadurai, 2008) engageant des relations nécessairement asymétriques, sinon clairement inégalitaires, entre « patrimonialisants » et « patrimonialisés » ? Appellera-t-on à la reconnaissance de « patrimoines métissés », à l'instar de Laurier Turgeon (2003), qui voit dans les sociétés postcoloniales des « entre-lieux » de la culture mettant à mal les visions exclusives des patrimoines des Suds en termes de « rattrapage » des patrimoines occidentaux ? Sans trancher entre les alternatives qui appréhendent le patrimoine soit comme un instrument de *soft power* néocolonial, soit comme un vecteur d'émancipation par l'affirmation et la reconnaissance culturelles, la réflexion finale de Françoise Vergès souligne combien, malgré le consensus dont la notion semble faire l'objet, il n'y a cependant pas *égalité des patrimoines*, ni *égalité des héritages*.

- 33 La critique de la globalisation culturelle, au motif de l'impérialisme ou du néocolonialisme *soft* dont elle procéderait, n'épargne en somme pas le champ patrimonial. Mais il convient d'aller au-delà des déclarations de principe pour tenter de rendre compte de la globalisation patrimoniale se faisant, à commencer par les effets, constatés partout, de l'implication d'un acteur institutionnel tel que l'Unesco dans la définition et la mise en œuvre d'un « nouvel ordre patrimonial mondial » (Meskell & Brumann, 2015, p. 36). La puissance rhétorique et normative de l'Unesco fascine tout autant qu'elle provoque les critiques de ceux qui y voient la mainmise d'une machinerie patrimoniale globale aux contours complexes et parfois impalpables. Le système patrimonial de l'Unesco est souvent assimilé à une emprise



extérieure, d'autant plus critiquable qu'elle ne s'effectuerait pas en profondeur, ne prendrait pas en considération les réalités locales (Vernières, 2011) ou reproduirait certaines asymétries économiques, politiques et sociales, seuls les États ayant les moyens de leur patrimoine bénéficiant réellement de la valorisation de leurs ressources culturelles (Meskell & Brumann, 2015, p. 28). Se voit ainsi questionné l'écart entre le caractère prescrit et les effets réels d'une patrimonialisation institutionnelle productrice d'effets secondaires variés : « tourisme, relecture de l'histoire, repeuplement, gentrification, spéculations économiques, sentiment de dépossession vécu par les habitants, affirmation nationaliste, mais aussi rivalités politiques sont autant de conflits et d'enjeux engendrés par la patrimonialisation internationale » (Berliner & Bortolotto, 2013, p. 11 ; pour le cas d'Angkor, voir Preuil, ce volume).

- 34 Lui prêtant parfois un pouvoir supérieur à celui qu'elle détient en pratique, ces critiques tendent cependant à faire de l'Unesco un point de fixation symbolisant les effets et les méfaits, en particulier économiques et sociaux, de la globalisation culturelle. Le développement de recherches concernant spécifiquement l'activité patrimoniale de l'organisation internationale, à la fois du point de vue des dynamiques locales et par l'analyse de son fonctionnement, de sa structure et de ses mécanismes de décision, permet de brosser un portrait plus nuancé (Berliner & Bortolotto, 2013 ; Meskell & Brumann, 2015). D'une part, à mesurer la sophistication de son fonctionnement politique et juridique, il serait réducteur d'assimiler l'Unesco à une mécanique institutionnelle appliquant uniformément des dispositifs administratifs déconnectés de toute considération pour leurs conséquences. D'autre part, l'organisation onusienne s'est attachée à répondre aux critiques en mettant en évidence la manière dont les conventions « universelles » qu'elle façonne et diffuse, non seulement relèvent d'une prise de conscience




patrimoniale qui doit s'envisager sur le long terme, mais tiennent désormais compte des normes et des perceptions du patrimoine au niveau local.

- 35 La Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de 2003 fait notamment figure de réponse aux reproches concernant les effets socioéconomiques de la Convention pour la protection du patrimoine mondial de 1972 : d'une part le manque d'intégration des communautés locales dans les processus de développement ; d'autre part, les biais élitistes et l'orientation exclusivement tournée vers la dimension monumentale des patrimoines (Labadi, 2012). En procédant à un rééquilibrage géopolitique du patrimoine, cette « nouvelle catégorie » patrimoniale (Bortolotto, 2011) consacre en effet coutumes, pratiques et rituels de communautés, autrefois jugées exclues du système monde et reléguées à sa périphérie géographique, politique, économique et sociale. La diffusion rapide de la notion de PCI auprès de l'ensemble des acteurs patrimoniaux, des autorités aux « porteurs » de patrimoine, atteste de son impact. Celui-ci se manifeste par l'inscription croissante d'éléments culturels les plus divers (artefacts, produits locaux, savoir-faire, rituels, pratiques artistiques) au sein des deux listes (indicative et de sauvegarde) proposées par l'Unesco, mais aussi de dynamiques diverses, qui vont de l'aménagement du territoire aux marchés internationalisés du tourisme, de l'industrie culturelle ou de l'artisanat. Elle suggère aussi l'adoption par l'Unesco d'une « posture relativiste » (Berliner & Bortolotto, 2013, p. 10), tant sur le plan des représentations du patrimoine, désormais perçu en tant que « création » continue par les « communautés » et « groupes humains » qui s'en réclament, que sur celui des modalités négociées de sa production « en fonction des forces qui travaillent l'Organisation et des tensions entre la norme internationale et les régimes patrimoniaux de ses États membres » (Bortolotto, 2013, p. 53).






- 36 Le « passage à l'immatériel » qui semble caractériser plus généralement les politiques patrimoniales de l'Unesco n'est pas sans susciter des débats multiples, au sein de l'organisation comme du point de vue des experts ou des scientifiques qui ne sont pas tous acquis à la promotion d'une approche plus « anthropologique » du patrimoine, relevant pour certains davantage d'une idée que d'une catégorie opératoire et ouvrant le champ à une exploitation parfois très instrumentale de la notion de PCI pour accéder à l'arène patrimoniale mondiale (voir Brumann, 2013). Il est cependant possible d'y voir le signe que les rapports et les distances entre les instances se déplacent, se transforment et se recomposent : les prérogatives intergouvernementales n'ont jamais été aussi soucieuses d'un « local » qui se redéfinit lui-même sans cesse et se réadapte aux injonctions internationales, externes, nationales, communautaires. De même, l'isolement supposé des acteurs locaux de ces patrimoines ne semble plus de mise, à l'examen des possibilités de communication, des logiques d'interconnexion et des pratiques de circulation dans lesquelles ils ne sont pas seulement pris, mais dont ils maîtrisent désormais certains des mécanismes directs.
- 37 Se dessinent autant de stratégies croisées imposant mais aussi permettant, sinon à chacun, du moins à de multiples entrepreneurs patrimoniaux de prendre place et d'affirmer leur spécificité sur la scène culturelle globale, ou plus concrètement de trouver leur « créneau » sur un marché culturel compétitif et diversifié. Cette globalisation patrimoniale invite plus que jamais à tenir compte des enjeux politiques, sociaux et économiques des patrimonialisations, qui n'en sont pas un effet secondaire mais une dimension à part entière. Les stratégies patrimoniales se jouent ainsi désormais sur le plan des multiples échelles et niveaux d'action rendus possibles par des circulations globales dont on mesure parfois encore mal
- 



l'impact et la complexité. Si l'évolution et l'élargissement considérable de la notion de patrimoine ont favorisé l'émergence, outre les instances des pouvoirs institutionnels, d'autres détenteurs de « compétences » patrimoniales, contribuant à la réappropriation et la revalorisation des patrimoines par les acteurs locaux, il va sans dire que ce pluralisme patrimonial a cependant pour contrepartie des stratégies et des positionnements visant à asseoir les légitimités des uns et des autres, mais également à régler ou discriminer l'accès aux ressources patrimoniales.

## **Le patrimoine : une culturalisation du développement ?**

- 38 Cette imbrication constante des stratégies des acteurs institutionnels et non institutionnels dans un système de patrimonialisation généralisée est particulièrement visible dans les discours et les pratiques relevant du développement au sens large. Quels que soient leurs champs d'action, de la santé à l'économie en passant par l'environnement ou l'aménagement du territoire, les enjeux contemporains de développement font rarement l'impasse sur les dimensions culturelles et patrimoniales, parfois regroupées sous le qualificatif imprécis de « ressources symboliques ». Couplé à des enjeux touristiques, d'aménagement ou d'attractivité, le patrimoine constitue l'une des expressions majeures de la tendance des pouvoirs publics, États, collectivités ou autres institutions, à transformer des capitaux symboliques, sociaux et / ou culturels de diverse nature en capital économique (Bandelj & Wherry, 2011), et chaque contribution met un accent particulier sur les points de convergence entre la mise en valeur des patrimoines culturels et les politiques de développement.
- 39  Aujourd'hui admise, cette alliance entre les visées explicites de changement social que recouvre la notion de développement et l'idée d'un héritage reçu et à transmettre a

pourtant longtemps pu sembler paradoxale, sinon illusoire. D'une part, elle relèverait d'une quadrature du cercle (préserver et développer), sinon de l'injonction contradictoire : on reconnaîtra ici l'argument courant des critiques adressées à la notion en vogue de développement durable (ou soutenable), il est vrai particulièrement labile<sup>15</sup>. D'autre part, développement et patrimoine auraient en partage certains défauts déjà analysés plus haut : flou conceptuel, tendance normative, surcharge axiologique, etc., ainsi que leur commune origine « occidentale », qui devient parfois une sorte de sceau d'infamie permettant de couper court à l'analyse par une forme de « populisme idéologique » (Olivier de Sardan, 1995). Il nous semble donc là encore utile de nous défaire d'une approche littérale des termes en question, pour nous demander si la prégnance du couple patrimoine / développement ne traduit pas plus profondément une sorte de retour en grâce des notions de culture et de tradition au sein des approches développementalistes.

- 40 Alors que ces dernières, au nom d'une idéologie moderniste, visaient à affranchir les populations locales de « pesanteurs culturelles » opposées à des processus de changement social jugés inexorables, force est en effet de constater que ces mêmes approches accordent aujourd'hui une importance croissante à des aspects culturels relevant de la tradition au sens large. Passées du stigmatisme folklorique à la valeur patrimoniale, les ressources culturelles sont désormais valorisées en tant qu'expressions identitaires, productions esthétiques, pratiques sociales et potentialités économiques pouvant s'intégrer dans un monde globalisé, mais aussi devant se prémunir, par une prise en charge adéquate, des dangers possibles de la globalisation néolibérale. Certains des supposés « freins culturels » de naguère seraient-ils en somme devenus les patrimoines d'aujourd'hui ? Les formes de résistance culturelle au changement que pouvaient



constituer des traditions diverses auraient-elles conquis de nouvelles légitimités, au prix de leur *commodification* patrimoniale et de leur emblématisation politique, mais également à mesure que changeait le regard sur la nature des processus patrimoniaux ? Le temps paraît en tout cas lointain où la culture « n'était considérée que comme une catégorie résiduelle, puisque les "sociétés traditionnelles" étaient censées se "moderniser", grâce au développement » (Escobar, cité dans Atlani-Duault, 2009, p. 24-25).

- 41 Cette conversion des logiques du développement aux charmes du patrimoine semble pouvoir s'appréhender sous deux angles non exclusifs mais sensiblement différents, selon que l'on y voit l'un des effets d'une pluralisation culturelle participant d'une « désoccidentalisation de la modernité » par l'affirmation de « modernités multiples » ancrées dans des particularismes fondés en tradition (Eisenstadt, 2002 ; 2003), ou une forme de réponse en partie défensive à l'uniformisation et la marchandisation culturelles globales. À ce titre, l'identification croissante de l'Unesco à la notion de patrimoine, sous les formes diverses que promeut l'organisation, traduit un changement d'orientation des représentations de la culture et surtout des cultures, en tant que richesses à préserver précisément du fait des menaces représentées par la globalisation. Si au regard des préoccupations initiales de l'organisation, attachée à affirmer l'unité de l'homme au nom d'un progrès universel, « la diversité culturelle était un obstacle, pas une vertu [...] dans les déclarations de l'Unesco, le développement économique et la globalisation sont maintenant une menace davantage qu'une promesse, destinée à dissoudre les identités ethniques, nationales, et religieuses » (Meskell & Brumann, 2015, p. 22-23, notre traduction).

- 42 La notion de patrimoine semble participer à un changement de paradigme en matière de développement, qui a vu l'abandon de la notion d'acculturation pour des formes



d'enculturation ou de culturalisation plus subtiles, dont les acteurs deviennent fréquemment eux-mêmes les premiers agents, sous les auspices de notions aujourd'hui largement partagées et relayées par les instances patrimoniales internationales, telles que l'*empowerment* ou la participation (Blake, 2009). Cette culturalisation du développement *via* l'adoption de logiques patrimoniales repose alors sur l'axiome de la nécessaire prise en compte des cultures locales et « communautés » dans leur développement, par la mise en ressource et en projet des représentations et des pratiques supposées les incarner, soit leurs patrimoines. Le tourisme culturel symbolise cette transfiguration des modèles traditionnels en « bonnes pratiques » d'un développement durable mettant en exergue la capacité à transmettre une multitude d'héritages, de savoirs et des savoir-faire localisés, mais aussi à les convertir en biens économiques et en scène d'une expérience interculturelle « respectueuse des sites et des populations » (Cousin, 2008, p. 42). Présenté comme une alternative au tourisme de masse, ce « “bon” tourisme » (Cousin, 2008) illustre néanmoins les ambivalences de la culturalisation du développement *via* la rhétorique patrimoniale, et que nous résumerons ainsi : ériger la diversité culturelle en valeur absolue, tout en opérant sa conversion perpétuelle en valeurs économiques, sociales, territoriales, politiques.

- 43 Difficile alors de souscrire à la vision iréniste qui consiste à « échanger des valeurs économiques contre des valeurs culturelles » (*ibid.*, p. 44), sans tenir compte des effets pervers qui peuvent découler d'une mise en ressource potentiellement porteuse d'inégalités économiques et sociales (selon que les habitants participent ou non à l'activité touristique), si ce n'est de pratiques prédatrices (clientélisme, corruption, captation des ressources par des acteurs extérieurs au territoire, etc.). C'est ainsi que pour certains, « la conséquence essentielle d'une trop grande



polarisation de la valorisation du patrimoine grâce à l'apport du tourisme est qu'elle entraîne une dégradation de la situation des populations locales » (Vernières, 2011, p. 17), lorsqu'elles se voient dépossédées non seulement de la conduite, mais aussi de l'essentiel des bénéfices économiques d'une activité patrimoniale dont elles sont pourtant l'un des sujets. Il convient aussi de pointer, dans les dynamiques se réclamant du tourisme communautaire, les effets d'injonction identitaire qui, en faisant de la « communauté » elle-même une ressource culturelle, risquent d'en produire une vision essentialiste, promue par des entrepreneurs culturels à destination de publics définis, sous la forme de contenus eux-mêmes plus ou moins fixatifs. Au final, la coalescence entre patrimoine et développement contribue à mettre en lumière le fait que la patrimonialisation constitue moins une opération de soustraction au changement qu'une dynamique de transformation, y compris et surtout par l'assertion que certains objets, sites, pratiques (mais aussi les sujets qui les incarnent ou les actualisent) méritent d'être préservés et conservés en raison de leur « valeur ». L'ensemble de ces remarques confirme, s'il était besoin, l'idée que « le patrimoine culturel n'existe pas, il se fait » (« *cultural heritage does not exist, it is made* », Bendix, 2009, p. 255).

\*

- 44 La diversité des cas étudiés dans ce volume, ainsi que la pluralité des focales d'observation et d'analyse mobilisées par les auteurs, mettent ainsi en évidence l'importance de ne pas appréhender les processus de patrimonialisation contemporains de manière schématique, comme s'ils confrontaient des modèles sociaux distincts en rapports de complémentarité ou d'opposition. Leur confrontation met au contraire l'accent sur la transversalité des logiques d'action et des formes d'agentivité, l'imbrication des échelles tant spatiales que sociales et politiques, l'importance égale des



dispositifs institutionnels et des expériences concrètes dans les faire patrimoniaux, mais aussi la tension permanente entre visions particularistes et prétentions universalistes du patrimoine. Elle appelle à décrire et comprendre dans la durée et avec finesse les manipulations, réactualisations et réévaluations incessantes qui aboutissent à mettre tels objets, sites ou pratiques en situation patrimoniale, et ce faisant contribuent à en modifier les significations et les usages. Loin des facilités que pourrait receler une perspective culturaliste, le large éventail géographique (Afrique subsaharienne francophone, Afrique du Sud, Amérique latine, Inde, Europe balkanique, La Réunion) de ces terrains de recherche a aussi pour objectif de montrer comment, dans des sociétés aux expériences historiques, aux contextes culturels et aux cadres politiques distincts, se déploient néanmoins des processus et des enjeux comparables. Qu'il s'agisse de la réappropriation de pratiques culturelles, de la mobilisation et de l'organisation de populations locales, mais aussi de la mise en ressource et de la gestion de sites représentant une manne touristique majeure, ou encore de l'élaboration de formes de gouvernance urbaine au travers de la sélection et de la valorisation d'héritages spécifiques, ces enjeux relèvent aussi bien de la reconnaissance et de la revendication culturelles que de la production de légitimité politique et symbolique, de l'insertion dans un marché patrimonial globalisé que du maintien de disparités sociales et économiques. Ces « patrimonialisations croisées » sont toujours à la fois administrées et vécues, vectrices de dynamiques globales et révélatrices de situations locales, porteuses de valeurs et prescriptrices de normes. Loin de tout fixisme, leur compréhension impose au chercheur d'articuler et d'interconnecter sans cesse les registres d'analyse, de ne pas s'enfermer dans des grilles de lecture ou des modèles patrimoniaux monovalents, et le conduit à s'ajuster en



permanence aux pragmatiques patrimoniales.

## Bibliographie

Des DOI sont automatiquement ajoutés aux références par Bilbo, l'outil d'annotation bibliographique d'OpenEdition.

Les utilisateurs des institutions qui sont abonnées à un des programmes freemium d'OpenEdition peuvent télécharger les références bibliographiques pour lesquelles Bilbo a trouvé un DOI.

Format

APA

MLA

Chicago

Le service d'export bibliographique est disponible aux institutions qui ont souscrit à un des programmes freemium d'OpenEdition.

Si vous souhaitez que votre institution souscrive à l'un des programmes freemium d'OpenEdition et bénéficie de ses services, écrivez à : [contact@openedition.org](mailto:contact@openedition.org)

AMOUGOU Emmanuel (dir.) (2004), *La Question patrimoniale : de la patrimonialisation à l'examen des situations concrètes*, Paris, L'Harmattan.

AMSELLE Jean-Loup (2010), *Rétrovolution : essais sur les primitivismes contemporains*, Paris, Stock.

APPADURAI Arjun (2008), « The Globalization of Archeology and Heritage: A Discussion with Arjun Appadurai », dans Graham Fairclough *et al.* (dir.), *The Heritage Reader*, Londres / New York, Routledge, p. 209-218.

APPADURAI Arjun (2001), *Après le colonialisme : les conséquences culturelles de la globalisation*, Françoise Bouillot (trad.), Paris, Payot.





Format

APA

MLA

Chicago

Le service d'export bibliographique est disponible aux institutions qui ont souscrit à un des programmes freemium d'OpenEdition.

Si vous souhaitez que votre institution souscrive à l'un des programmes freemium d'OpenEdition et bénéficie de ses services, écrivez à : [contact@openedition.org](mailto:contact@openedition.org)

ASSAYAG Jackie (2007), « Les études postcoloniales sont-elles bonnes à penser ? », dans Marie-Claude Smouts (dir.), *La Situation postcoloniale*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 229-260.

DOI : [10.3917/scpo.smout.2007.01.0229](https://doi.org/10.3917/scpo.smout.2007.01.0229)

ATLANI-DUAULT Laetitia (2009), « L'anthropologie de l'aide humanitaire et du développement : histoire, enjeux contemporains et perspectives », dans Laetitia Atlani-Duault & Laurent Vidal (dir.), *Anthropologie de l'aide humanitaire et du développement : des pratiques aux savoirs, des savoirs aux pratiques*, Paris, Armand Colin, p. 17-40.

BABADZAN Alain (2001), « Les usages sociaux du patrimoine », *Ethnologies comparées*, n° 2, en ligne : <http://recherche.univ-montp3.fr/cerce/r2/a.b.htm> (juin 2015).

Format

APA

MLA

Chicago

Le service d'export bibliographique est disponible aux institutions qui ont souscrit à un des programmes freemium d'OpenEdition.



Si vous souhaitez que votre institution souscrive à l'un des programmes freemium d'OpenEdition et bénéficie de ses services, écrivez à : [contact@openedition.org](mailto:contact@openedition.org)

BANDELJ Nina & WHERRY Frederick (2011), *The Cultural Wealth of Nations*, Stanford, Stanford University Press.

DOI : [10.1515/9780804780728](https://doi.org/10.1515/9780804780728)

BEGHAIN Patrice (1998), *Le Patrimoine : culture et lien social*, Paris, Presses de Sciences Po.

BENDIX Regina (2009), « Heritage between Economy and Politics: An Assessment from the Perspective of Cultural Anthropology », dans Laurajane Smith & Natsuko Akagawa (dir.), *Intangible heritage*, Londres / New York, Routledge, p. 253-269.

Format

APA

MLA

Chicago

Le service d'export bibliographique est disponible aux institutions qui ont souscrit à un des programmes freemium d'OpenEdition.

Si vous souhaitez que votre institution souscrive à l'un des programmes freemium d'OpenEdition et bénéficie de ses services, écrivez à : [contact@openedition.org](mailto:contact@openedition.org)

BENSA Alban & FABRE Daniel (dir.) (2001), *Une histoire à soi*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme.

DOI : [10.4000/books.editionsmsh.2946](https://doi.org/10.4000/books.editionsmsh.2946)

Format

APA

MLA

Chicago



Le service d'export bibliographique est disponible aux

institutions qui ont souscrit à un des programmes freemium d'OpenEdition.

Si vous souhaitez que votre institution souscrive à l'un des programmes freemium d'OpenEdition et bénéficie de ses services, écrivez à : [contact@openedition.org](mailto:contact@openedition.org)

BERLINER David & BORTOLOTTI Chiara (2013), « Introduction : le monde selon l'Unesco », *Gradhiva*, n° 18, p. 4-21, en ligne : <http://gradhiva.revues.org/2696> (juin 2015).

DOI : [10.1016/0004-3702\(90\)90066-9](https://doi.org/10.1016/0004-3702(90)90066-9)

BHABHA Homi (2007), *Les Lieux de la culture*, Françoise Bouillot (trad.), Paris, Payot.

BLAKE Janet (2009), « UNESCO's 2003 Convention on Intangible Cultural Heritage: The Implications of Community Involvement in "Safeguarding" », dans Laurajane Smith & Natsuko Akagawa (dir.), *Intangible Heritage*, Londres / New York, Routledge, p. 45-73.

BONDZAZ Julien *et al.* (2014), « Relocaliser les discours sur le "patrimoine" », dans Julien Bondzaz *et al.* (coord.), *Les Vocabulaires locaux du « patrimoine » : traductions, négociations et transformations*, Zürich, Lit Verlag, p. 9-30.

BONDZAZ Julien, ISNART Cyril & LEBLON Anaïs (coord.) (2013), *Civilisations*, n° 61, « Au-delà du consensus patrimonial : résistances et usages contestataires du patrimoine ».

Format

APA

MLA

Chicago

Le service d'export bibliographique est disponible aux institutions qui ont souscrit à un des programmes freemium d'OpenEdition.



Si vous souhaitez que votre institution souscrive à l'un des programmes freemium d'OpenEdition et bénéficie de ses services, écrivez à : [contact@openedition.org](mailto:contact@openedition.org)

BORTOLOTTO Chiara (2013), « L'Unesco comme arène de traduction : la fabrique globale du patrimoine immatériel », *Gradhiva*, n° 18, p. 50-73, en ligne : <http://gradhiva.revues.org/2708> (juin 2015).

DOI : [10.4000/gradhiva.2708](https://doi.org/10.4000/gradhiva.2708)

BORTOLOTTO Chiara (dir.) (2011), *Le Patrimoine culturel immatériel : enjeux d'une nouvelle catégorie*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme.

BORTOLOTTO Chiara (2007), « From Objects to Processes: Unesco's "Intangible Cultural Heritage" », *Journal of Museum Ethnography*, n° 19, p. 21-33.

Format

APA

MLA

Chicago

Le service d'export bibliographique est disponible aux institutions qui ont souscrit à un des programmes freemium d'OpenEdition.

Si vous souhaitez que votre institution souscrive à l'un des programmes freemium d'OpenEdition et bénéficie de ses services, écrivez à : [contact@openedition.org](mailto:contact@openedition.org)

BRUMANN Christoph (2013), « Comment le patrimoine mondial de l'Unesco devient immatériel », Camille Joseph (trad.), *Gradhiva*, n° 18, p. 22-49, en ligne : <http://gradhiva.revues.org/2698> (juin 2015).

DOI : [10.4000/gradhiva.2698](https://doi.org/10.4000/gradhiva.2698)



CERTEAU Michel de (1980), *L'Invention du quotidien, 1. Arts de faire*, 2 vol., Paris, Gallimard.

CHASTEL André (1986, 1997), « La notion de patrimoine », dans Pierre Nora (dir.), *Les Lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, « Quarto », vol. 1, p. 1433-1469.

CIARCIA Gaetano (2011), *Ethnologues et passeurs de mémoires*, Paris / Montpellier, Karthala / Éditions de la Maison des sciences de l'homme de Montpellier.

CLARK Kate (2008), « Only connect: Sustainable Development and Cultural Heritage », dans Graham Fairclough *et al.* (dir.), *The Heritage Reader*, Londres / New York, Routledge, p. 82-98.

CLIFFORD James (1988, 1996), *Malaise dans la culture : l'ethnographie, la littérature et l'art au xxe siècle*, Marie-Anne Sichère (trad.), Paris, École nationale supérieure des Beaux-Arts.

Format

APA

MLA


Chicago

Le service d'export bibliographique est disponible aux institutions qui ont souscrit à un des programmes freemium d'OpenEdition.

Si vous souhaitez que votre institution souscrive à l'un des programmes freemium d'OpenEdition et bénéficie de ses services, écrivez à : [contact@openedition.org](mailto:contact@openedition.org)

COUSIN Saskia (2008), « L'Unesco et la doctrine du tourisme culturel », *Civilisations*, n° 57, p. 41-56.

DOI : [10.4000/civilisations.1541](https://doi.org/10.4000/civilisations.1541)

DAVALLON Jean (2014), « À propos des régimes de patrimonialisation : enjeux et questions », conférence d'ouverture du colloque « *Patrimonialização e sustentabilidade do património : reflexão e perspectiva* », 

Lisbonne, Université nouvelle de Lisbonne, en ligne :  
[www.academia.edu/11290454](http://www.academia.edu/11290454)  
[/À\\_propos\\_des\\_régimes\\_de\\_patrimonialisation\\_enjeux\\_et\\_questions](#)  
(juin 2015).

DEBARY Octave (2002), *La Fin du Creusot ou l'art d'accommoder les restes : restes d'une visite au musée*, Paris, Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques.

Format

APA

MLA

Chicago

Le service d'export bibliographique est disponible aux institutions qui ont souscrit à un des programmes freemium d'OpenEdition.

Si vous souhaitez que votre institution souscrive à l'un des programmes freemium d'OpenEdition et bénéficie de ses services, écrivez à : [contact@openedition.org](mailto:contact@openedition.org)

EISENSTADT Shmuel N. (2003), « The Reconstruction of Religious Arenas in the Framework of “Multiple Modernities” », dans Bryan S. Turner (dir.), *Islam: Critical Concepts in Sociology*, 4. *Islam and Modern Society*, 4 vol., Londres / New York, Routledge, p. 1-22.

DOI : [10.1177/03058298000290031201](https://doi.org/10.1177/03058298000290031201)

Format

APA

MLA

Chicago

Le service d'export bibliographique est disponible aux institutions qui ont souscrit à un des programmes freemium d'OpenEdition.



Si vous souhaitez que votre institution souscrive à l'un des

programmes freemium d'OpenEdition et bénéficie de ses services, écrivez à : [contact@openedition.org](mailto:contact@openedition.org)

EISENSTADT Shmuel N. (2002), « Multiple Modernities », dans Shmuel N. Eisenstadt (dir.), *Multiple Modernities*, New Brunswick, Transaction Publishers, p. 1-31.

DOI : [10.5840/protosociology2007242](https://doi.org/10.5840/protosociology2007242)

FAIRCLOUGH Graham *et al.* (dir.) (2008), *The Heritage Reader*, Londres / New York, Routledge.

FOURCADE Marie-Blanche (dir.) (2007), *Patrimoine et patrimonialisation : entre le matériel et l'immatériel*, Laurier Turgeon (préf.), Québec, Presses de l'Université Laval.

GIVRE Olivier (2013), « Savoirs et pouvoirs, stratégies et tactiques dans "l'arène patrimoniale" du *nestinarstvo* (Bulgarie) », *Civilisations*, n° 61, « Au-delà du consensus patrimonial : résistances et usages contestataires du patrimoine », Julien Bondaz, Cyril Isnart & Anaïs Leblon (coord.), p. 103-120.

HAFSTEIN Valdimar (2009), « Intangible Heritage as a List: From Masterpieces to Representation », dans Laurajane Smith & Natsuko Akagawa (dir.), *Intangible Heritage*, Londres / New York, Routledge, p. 93-111.

HARTOG François (2003), *Régimes d'historicité : présentisme et expériences du temps*, Paris, Éditions du Seuil.

HARVEY David C. (2001), « Heritage Pasts and Heritage Presents: Temporality, Meaning and the Scope of Heritage Studies », *International Journal of Heritage Studies*, vol. 7, n° 4, p. 319-338.





Format

APA

MLA

Chicago

Le service d'export bibliographique est disponible aux institutions qui ont souscrit à un des programmes freemium d'OpenEdition.

Si vous souhaitez que votre institution souscrive à l'un des programmes freemium d'OpenEdition et bénéficie de ses services, écrivez à : [contact@openedition.org](mailto:contact@openedition.org)

HEINICH Nathalie (2009), *La Fabrique du patrimoine : de la cathédrale à la petite cuillère*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme.

DOI : [10.4000/books.editionsmslh.2642](https://doi.org/10.4000/books.editionsmslh.2642)

HERTZ Ellen (2002), « Le matrimoine », dans Marc-Olivier Gonseth, Jacques Hainard & René Kaehr (dir.), *Le Musée cannibale*, Neuchâtel, Musée d'ethnographie de Neuchâtel, p. 153-168.

HERTZ Ellen & CHIAPPAZ-WIRTHNER Suzanne (2012), « Le patrimoine a-t-il fait son temps ? », *Ethnographiques.org*, n° 24, « Ethnographies des pratiques patrimoniales : temporalités, territoires, communautés », en ligne : [www.ethnographiques.org/Numero-24-juillet](http://www.ethnographiques.org/Numero-24-juillet) (juin 2015).

HERZFELD Michael (2005, 2007), *L'Intimité culturelle : poétique sociale dans l'État-nation*, Anne-Hélène Kerbirou (trad.), Québec, Presses de l'Université Laval.

HERZFELD Michael (2004), *The Body Impolitic: Artisans and Artifice in the Global Hierarchy of Value*, Chicago, The University of Chicago Press.



JADÉ Mariannick (2006), *Patrimoine immatériel : perspectives d'interprétation du concept de patrimoine*,

Paris, L'Harmattan.

JEUDY Henri Pierre (2008), *La Machine patrimoniale*, Belval, Éditions Circé.

Format

APA

MLA

Chicago

Le service d'export bibliographique est disponible aux institutions qui ont souscrit à un des programmes freemium d'OpenEdition.

Si vous souhaitez que votre institution souscrive à l'un des programmes freemium d'OpenEdition et bénéficie de ses services, écrivez à : [contact@openedition.org](mailto:contact@openedition.org)

JEUDY Henri Pierre (dir.) (1990), *Patrimoines en folie*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme.

DOI : [10.4000/books.editionsmslh.3764](https://doi.org/10.4000/books.editionsmslh.3764)

KIRSHENBLATT-GIMBLETT Barbara (2004), « Le patrimoine immatériel et la production métaculturelle du patrimoine », *Museum international*, n° 221-222, p. 53-67.

LABADI Sofia (2012), UNESCO, *Cultural Heritage, and Outstanding Universal Value*, Lanham, Altamira Press.

LABADI Sofia & LONG Colin (dir.) (2010), *Heritage and Globalization*, Londres / New York, Routledge.

LAZARUS Neil (dir.) (2004, 2006), *Penser le postcolonial : une introduction critique*, Marianne Groulez, Christophe Jaquet & Hélène Quiniou (trad.), Paris, Éditions Amsterdam.

Format

APA

MLA



## Chicago

Le service d'export bibliographique est disponible aux institutions qui ont souscrit à un des programmes freemium d'OpenEdition.

Si vous souhaitez que votre institution souscrive à l'un des programmes freemium d'OpenEdition et bénéficie de ses services, écrivez à : [contact@openedition.org](mailto:contact@openedition.org)

LEBOVICS Herman (2004), *Bringing the Empire Back Home: France in the Global Age*, Durham, Duke University Press.

DOI : [10.1215/9780822386117](https://doi.org/10.1215/9780822386117)

LENIAUD Jean-Michel (1992), *L'Utopie française : essai sur le patrimoine*, Marc Fumaroli (préf.), Paris, Éditions Mengès.

MARTINO Ernesto de (1961, 1966), *La Terre du remords*, Claude Poncet (trad.), Paris, Gallimard.

MESKELL Lynn (dir.) (2015), *Global Heritage: A Reader*, Hoboken, Wiley-Blackwell.

MESKELL Lynn & BRUMANN Christoph (2015), « UNESCO and New World Orders », dans Lynn Meskell (dir), *Global Heritage: A Reader*, Hoboken, Wiley-Blackwell, p. 22-42.

OLIVIER DE SARDAN Jean-Pierre (1995), *Anthropologie et développement : essai en socio-anthropologie du changement social*, Paris, Karthala.

SHUSTERMAN Richard (1997, 2001), *Vivre la philosophie : pragmatisme et art de vivre*, Christian Fournier & Jean-Pierre Cometti (trad.), Paris, Klincksieck.

SMITH Laurajane (2006), *The Uses of Heritage*, Londres / New York, Routledge.



Format

APA

MLA

Chicago

Le service d'export bibliographique est disponible aux institutions qui ont souscrit à un des programmes freemium d'OpenEdition.

Si vous souhaitez que votre institution souscrive à l'un des programmes freemium d'OpenEdition et bénéficie de ses services, écrivez à : [contact@openedition.org](mailto:contact@openedition.org)

SMITH Laurajane & AKAGAWA Natsuko (dir.) (2009), *Intangible Heritage*, Londres / New York, Routledge.

DOI : [10.4324/9780203884973](https://doi.org/10.4324/9780203884973)

SMOUTS Marie-Claude (2007), « Le postcolonial, pour quoi faire ? », dans Marie-Claude Smouts (dir.), *La Situation postcoloniale : les postcolonial studies dans le débat français*, Georges Balandier (préf.), Paris, Presses de Sciences Po, p. 25-66.

Format

APA

MLA

Chicago

Le service d'export bibliographique est disponible aux institutions qui ont souscrit à un des programmes freemium d'OpenEdition.

Si vous souhaitez que votre institution souscrive à l'un des programmes freemium d'OpenEdition et bénéficie de ses services, écrivez à : [contact@openedition.org](mailto:contact@openedition.org)

TORNATORE Jean-Louis (2004), « La difficile politisation du patrimoine ethnologique », *Terrain*, n° 42, p. 149-160, en ligne : <http://terrain.revues.org/1791> (juin 2015).

DOI : [10.4000/terrain.1791](https://doi.org/10.4000/terrain.1791)



TURGEON Laurier (2003), *Patrimoines métissés : contextes*

*coloniaux et postcoloniaux*, Paris / Québec, Éditions de la Maison des sciences de l'homme / Presses de l'Université Laval.

VERNIÈRES Michel (dir) (2011), *Patrimoine et développement : études pluridisciplinaires*, Paris, Karthala, « Hommes et sociétés ».

## Notes

1. Ces contributions sont issues de la journée d'étude internationale « Patrimonialisations : enjeux identitaires et problématiques de développement », organisée par Madina Regnault, avec la collaboration d'Ulrike Schuerkens, le 19 octobre 2010 à l'École des hautes études en sciences sociales de Paris, qui a réuni un large éventail de travaux de jeunes chercheurs et chercheuses provenant de divers horizons disciplinaires (géographie, science politique, anthropologie, sociologie, études du développement, etc.).

2. Pour se cantonner à la littérature francophone, au moins deux publications récentes prennent ainsi appui sur l'analyse des rapports entre patrimoine et patrimonialisation(s) : Hertz & Chiappaz-Wirthner (2012) ; Bondaz, Isnart & Leblon (2013).

3. De la constitution d'un champ spécifique aux *heritage studies* (par exemple Smith, 2006 ; Smith & Akagawa, 2009) à la publication récente d'un *Heritage reader* (Fairclough *et al.*, 2008).

4. Ainsi, l'historien américain Herman Lebovics propose une lecture stimulante de l'émergence des politiques patrimoniales françaises dans les années 1970 et des enjeux culturels de l'entrée de la France dans « l'âge global ». Son hypothèse est qu'une corrélation existe entre les poussées régionalistes postérieures à Mai 68, les mouvements de décolonisation et postcoloniaux engagés dès l'après-guerre puis l'émergence d'une « question nationale » (sinon nationaliste) autour de l'immigration, et enfin la mutation des institutions patrimoniales, dont la restructuration et le redéploiement signalent les nouveaux enjeux politiques du patrimoine, autour d'une interrogation sur « ce qu'est être français » (Lebovics, 2004).



5. Un article célèbre consacré à « la notion de patrimoine », depuis le *patrimonium* romain jusqu'à l'universalisme contemporain, se donne

ainsi pour programme de retracer « sa genèse, son développement confus et son alourdissement final » (Chastel, 1986, 1997, p. 1433).

6. Notamment occidentalocentrée, par exemple dans ses acceptions esthétisantes (les monuments, œuvres et chefs d'œuvre du « génie humain »), collectionnistes et conservatrices (des musées aux réserves naturelles), ou plus largement historicisantes (notions de passé, d'ancienneté, d'héritage).

7. Générée par exemple, le *patrimonium*, les « biens du père » ostracisant un possible « matrimoine » (Hertz, 2002).

8. Ainsi de la connotation réactionnaire dont le terme se voit fréquemment affublé de manière quasiment nominaliste : parce que censé relever de l'héritage et du passé, « patrimoine » serait un autre nom pour « tradition », « nostalgie », « classicisme », voire « passéisme ».

9. Entre autres exemples emblématiques, on pense à la création en 1978 de la direction du Patrimoine au ministère de la Culture, de la « mission du patrimoine ethnologique » en 1980 (par ailleurs déclarée « année du patrimoine »), ou en 1984 des « journées du patrimoine ».

10. Nathalie Heinich analyse ainsi différents registres de fabrication, mais aussi de jugement de la valeur, selon le caractère « univoque », « prescrit ambivalent », « latent » ou « proscrit » des critères en question (2009).

11. « Ce patrimoine culturel immatériel, transmis de génération en génération, est recréé en permanence par les communautés et groupes en fonction de leur milieu, de leur interaction avec la nature et de leur histoire, et leur procure un sentiment d'identité et de continuité, contribuant ainsi à promouvoir le respect de la diversité culturelle et la créativité humaine », article 2 du texte de la *Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel*, Unesco, 2003, en ligne : [www.unesco.org/culture/ich/index.php?lg=fr&pg=00006](http://www.unesco.org/culture/ich/index.php?lg=fr&pg=00006) (juin 2015).

12. Que nous cantonnerons ici à la sphère francophone, même si des usages transitifs comparables parcourent le vocabulaire anglophone : *heritageisation* (Harvey, 2001), *heritagisation* (Bendix, 2009). L'« anglicisation » du terme français (*patrimonialization*) laisse en revanche dubitatif.



13. « La patrimonialisation pourrait [...] s'interpréter comme un processus social par lequel les agents sociaux (ou acteurs si l'on préfère)

légitimes entendent, par leurs actions réciproques, c'est-à-dire interdépendantes, conférer à un objet, à un espace [...] ou à une pratique sociale [...] un ensemble de propriétés ou de "valeurs" reconnues et partagées d'abord par les agents légitimés et ensuite transmises à l'ensemble des individus au travers des mécanismes d'institutionnalisation, individuels ou collectifs nécessaires à leur préservation, c'est-à-dire à leur légitimation durable dans une configuration sociale spécifique (Amougou, 2004, p. 25, cité dans Fourcade, 2007, p. XVII).

14. Si tant est que la notion d'*agency* soit débarrassée du sous-texte habituel consistant à n'y voir que les capacités – souvent présumées bonnes – de tout un chacun à lutter contre des forces qui le dépassent, voire l'oppriment.

15. Pour une vision instrumentale des relations entre développement durable et patrimoine culturel, voir Clark (2008).

## Auteurs

### *Olivier Givre*

**Olivier Givre est anthropologue, maître de conférences à l'Université Lumière Lyon 2. Ses principaux travaux portent sur les transformations culturelles et politiques des sociétés des Balkans, en particulier les rapports entre processus patrimoniaux et dynamiques territoriales.**



*Du même auteur*





**Patrimonialisations croisées,  
Presses universitaires de Lyon,  
2015**

***Le Kurban Bayramı à Istanbul  
in Un Moyen-Orient ordinaire,  
Diacritiques Éditions, 2022***

***Le nestinarstvo (Bulgarie) in  
Patrimonialisations croisées,  
Presses universitaires de Lyon,  
2015***

### ***Madina Regnault***

**Madina Regnault est docteure en socio-anthropologie du développement et chercheuse associée à l'Institut de recherche et d'études supérieures du tourisme (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne). Spécialisée en politiques publiques, ses travaux portent en outre sur les processus patrimoniaux et leurs enjeux politiques dans les**



# départements d'Outre-Mer (Mayotte et La Réunion).

*Du même auteur*

**Patrimonialisations croisées,  
Presses universitaires de Lyon,  
2015**

**Mise en scène des patrimoines  
musicaux à La Réunion et à  
Mayotte in *Territoires  
musicaux mis en scène*, Presses  
de l'Université de Montréal,  
2011**

© Presses universitaires de Lyon, 2015

Licence OpenEdition Books

## **Référence électronique du chapitre**

GIVRE, Olivier ; REGNAULT, Madina. *Du patrimoine comme objet à la patrimonialisation comme processus* In : *Patrimonialisations croisées : Jeux d'échelles et enjeux de développement* [en ligne]. Lyon : Presses universitaires de Lyon, 2015 (généré le 10 mars 2023). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/pul/22815>>. ISBN : 9782729711450. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.pul.22815>.

## **Référence électronique du livre**

GIVRE, Olivier (dir.) ; REGNAULT, Madina (dir.). *Patrimonialisations croisées : Jeux d'échelles et enjeux de développement*. Nouvelle édition [en ligne]. Lyon : Presses universitaires de Lyon, 2015 (généré le 10 mars 2023). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org>



/pul/22806>. ISBN : 9782729711450. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.pul.22806>.

Compatible avec Zotero

## Patrimonialisations croisées

### Jeux d'échelles et enjeux de développement

#### *Ce livre est recensé par*

Elina Djebbari, *Lectures*, mis en ligne le 30 janvier 2019. URL : <http://journals.openedition.org/lectures/19948> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/lectures.19948>

## Patrimonialisations croisées

### Jeux d'échelles et enjeux de développement

#### *Ce chapitre est cité par*

Givre, Olivier. Sintès, Pierre. (2018) *Turkish Cultural Policies in a Global World*. DOI: [10.1007/978-3-319-63658-0\\_3](https://doi.org/10.1007/978-3-319-63658-0_3)

#### *Ce livre est cité par*

Aterianus-Owanga, Alice. (2017) Un Janus à deux visages. Patrimonialisations du religieux initiatique et discours de la tradition dans les musiques « tradi-modernes » du Gabon. *Autrepart*, N° 78-79. DOI: [10.3917/autr.078.0103](https://doi.org/10.3917/autr.078.0103)

